

Gérard CHATIN 

Conseiller municipal

Un Nouvel Avenir pour Sainte-Geneviève

12 Rue du Bel Air 60730 Sainte-Geneviève

☎ 03 60 29 36 05 📱 06 27 45 37 12

✉ gerard.chatin@sfr.fr

le 12 Décembre 2016

Monsieur Pierre HAUTOT
Conseiller municipal
de Sainte-Geneviève

Monsieur,

Lors du tout récent Conseil Municipal, vous avez émis une appréciation tout à fait déplaisante sur le bénévolat. Que vous ne soyez pas d'accord avec mes idées ne vous autorise pas à déconsidérer tout ce que j'ai pu faire que ce soit en tant que politique, syndicaliste ou acteur associatif.

En effet, depuis plus de quarante ans, j'agis sur ces trois volets et je peux mettre à mon actif un certain nombre de réalisations non négligeables. Président et membre du bureau pendant plus de 10 ans du Foyer des Jeunes et d'Education Populaire (devenu Centre Yves MONTAND), cette période a été celle de sa totale reconstruction avec un financement de plus de 60% extérieur à la Commune. Au début des années 80, j'ai été l'un des principaux acteurs de la mise en place d'une école de musique (l'UDEM) qui touchera près d'un millier d'élèves dans l'ex Canton de Noailles. J'ai ensuite conduit les destinées d'une association (l'AFED) qui s'est préoccupée des jeunes et de leur formation, de la création d'entreprises, et de l'économie locale, cette structure regroupait élus, chefs d'entreprise et habitants et dérangeait beaucoup vos amis politiques tant elle avait pris de l'importance. Elle a constitué les prémices de l'intercommunalité. Elle participera de la création de près de vingt entreprises et de la remise au travail de près de 180 personnes.

Je ne citerai pas quelques autres engagements associatifs comme SYNERGIE ou le Téléthon dans lequel se côtoyaient alors des personnes d'origines diverses ce qui constituait une vraie dynamique.

Je n'évoquerai pas mon action d'élu de 1989 à 1995 comme Conseiller municipal et comme Vice-Président du SIVOM de Noailles. Je n'évoquerai pas la remise des palmes académiques pour ces engagements et le discours de félicitations qu'avait tenu à faire Madame le Maire, le 30 novembre 2013, que vous bafouez donc par vos propos douteux.

En retraite depuis 3 ans, je me suis investi dans la mission locale de Méru, depuis la fin 2014, qui accompagne nos jeunes, j'ai participé à la remise en activité de près d'une quinzaine. Je siège également au CODERPA de l'Oise (organe rattaché au Conseil départemental) au nom d'une organisation syndicale et à ce titre j'ai été appelé à siéger au Conseil de surveillance de l'Agence régionale de santé. Par ailleurs, je tiens les permanences juridiques de cette organisation syndicale à Beauvais ce qui me vaut d'accompagner certains de nos concitoyens salariés devant les Prud'hommes. Mon premier dossier concernait une habitante de notre Commune, nous avons gagné. D'autres ont suivi.

Je suis un citoyen engagé, comme vous l'êtes aussi un peu, je crois. Le fait que vous ne soyez pas de mon avis ne devait pas empêcher le respect. Vous vous dites républicain, soyez-le en respectant les concepts de la République.

Si nous tentions de nous écouter et de compléter nos moyens et compétences. Mais cela semble faire peur à certains.

Sachez que j'envisage fortement, sur le conseil de mes amis, d'informer Monsieur le Préfet de l'Oise sur l'inconduite de nos Conseils municipaux.

Je vous prie, Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de mes sincères salutations.